

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PORTANT CRÉATION D'UN STATUT DE L'ÉLU LOCAL - (N° 1603)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 394

présenté par

M. Jean-René Cazeneuve, M. Labaronne, M. Brosse, M. Sertin, M. Ledoux et Mme Vidal

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 15 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
---